

Nouvelles formes d'emploi : pourquoi les candidats ne doivent pas passer à côté

Depuis plusieurs semaines, les candidats à l'élection présidentielle dévoilent leurs programmes et affûtent leurs armes afin de convaincre des Français quelques peu désenchantés, voire pour certains dépités, par les affres de la cuisine politicienne. Une manière de remettre le débat d'idée au coeur de la course à l'Elysée et d'esquisser enfin leurs projets pour cette France qui espère tant.

L'emploi figure, bien sûr, parmi les sujets prioritaires pour celles et ceux qui entendent mener notre pays vers de nouveaux horizons. À ce niveau, les défis sont nombreux, qu'il s'agisse de penser les métiers de demain et les nouvelles manières de travailler, d'impulser mais aussi de libérer les talents et la forte envie d'entreprendre de nos concitoyens. L'ampleur des changements à l'oeuvre sous nos yeux impose dès lors de s'interroger sur la maturité de nos responsables politiques face aux mutations du monde du travail.

À l'heure où 13 millions de Français, soit 30% de la population active (enquête McKinsey 2016) sont indépendants, ont-ils réellement conscience d'être entrés de plein pied dans un nouveau paradigme ? À en croire les déclarations récentes des principaux candidats, il semblerait que oui. De François Fillon à Emmanuel Macron, en passant par Benoit Hamon, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen, tous ou presque se sont désormais emparés des enjeux relatifs aux nouvelles formes de travail et plus particulièrement du travail indépendant. Certes, leurs propositions restent à développer, mais on ne saurait boudier notre plaisir de constater une avancée, aussi timide soit-elle.

Alors que François Fillon s'est fixé l'objectif ambitieux d'1 million d'indépendants en plus sur les cinq prochaines années, via notamment la création d'un statut de prestataire indépendant, Emmanuel Macron plaide lui en faveur d'un nouveau régime assorti d'une baisse des charges et d'une extension de la couverture chômage. Plus curieusement, Benoît Hamon soutient la mise en place d'un « statut social unique » de l'actif, tandis que Jean-Luc Mélenchon entend laisser les indépendants s'affilier au régime général. N'oublions pas Marine Le Pen, qui milite, à l'instar de tous les autres candidats, pour une refonte complète du RSI, un régime très justement honni et unanimement détesté par une écrasante majorité de ses affiliés (76% d'opinions négatives au troisième édition du baromètre du Syndicat des travailleurs indépendants).

Qu'ils soient de droite ou de gauche, des extrêmes ou du centre, c'est donc la question essentielle de la protection sociale des travailleurs opérant en dehors du salariat qui se retrouve au coeur des programmes des prétendants à la magistrature suprême. Loin des postures faciles, des solutions alambiquées et des demi-mesures court-termistes, un dispositif existe sous nos yeux depuis des années et offre une réponse idéale à cette exigence légitime : le portage salarial. Véritable « troisième voie », il permet à des actifs d'exercer leurs activités en toute autonomie dans le cadre protecteur du salariat et garantit liberté, flexibilité et simplicité à tous ceux, entreprises comme individus, qui choisissent d'y avoir recours.

Le portage pourrait donc bien être cet outil idéal que recherche tous les politiques décidés à mettre le travail indépendant à l'honneur. C'est à eux de se saisir désormais d'un mécanisme qui déjà fait ses preuves, jusqu'à séduire quelques 100 000 Français. Nul ne doute que dans les prochaines années, le travail indépendant, comme les nouvelles formes d'emploi ou « non standard employment » se développeront. Passer à côté de ces enjeux, c'est ignorer que nous avons déjà commencé à

travailler d'une manière radicalement différente de nos parents et grands parents. Ne cédon pas à une posture tristement française qui reviendrait à toujours voir le verre à moitié vide. Les lignes bougent et l'appel à plus de souplesse, tout en garantissant une solide protection aux indépendants, semble avoir été entendu. Reste désormais à accélérer et à implémenter !